

## en balade :

Je respecte la nature et les propriétés privées.  
Je ne fais pas de feu et je ne fume pas dans les bois.  
Je ne jette pas de débris, je les emporte avec moi.  
Je découvre la flore sans la piétiner ni la cueillir.  
Je respecte le code de la route en cas de circulation sur la chaussée.  
Je garde les chiens en laisse et je ramasse leurs déjections.  
Je reste courtois avec les autres usagers (vététistes, cavaliers, riverains, pêcheurs,...). Je suis discret.

### **Le ruisseau Le Lavié**

Affluent de l'Isle, le ruisseau du Lavié traverse d'Est en Ouest, les Communes de Puisseguin, Montagne, Lussac, Les Artigues de Lussac et Saint Denis de Pile sur une longueur totale de 14,7 km. C'est, parmi les 8 ruisseaux qui traversent la Commune, le ruisseau le plus important. La zone humide du Lavié est une entité environnementale structurante du territoire communale. Les prairies humides et les ripisylves qui accompagnent ce ruisseau sont préservées. Véritable corridor vert, son organisation lui confère une qualité paysagère forte, un intérêt écologique majeur et un caractère rural et traditionnel important.

### **Un détour par le village de Bossuet**

Bossuet est l'un des nombreux hameaux de la Commune de Saint Denis de Pile, situé au Sud Est, dans la vallée du ruisseau le Lavié. Le bâti ancien y est de très bonne qualité architecturale de même que son état de conservation assez souvent. On y trouve encore de belles maisons en pierre caractéristiques. Des fouilles archéologiques de sauvetage ont été réalisées en 1998 dans les Champs de Bossuet, avant la construction de l'autoroute A89. Elles ont permis de mettre à jour des traces d'occupation préhistorique : une zone de débitage de silex (plus de 70 000 pièces) et une activité importante de taille de pointes destinées à l'exportation !

### **Les Écuries de la Luzernière**

Lors de votre balade, vous passerez près des Écuries de la Luzernière, centre équestre et d'équitation.

Partagez  
vos balades  
sur vos réseaux :  
#saintdenisdepile  
#itinerairesdionysiens

● **Contact :**  
Mairie de Saint Denis de Pile  
05 57 55 44 20  
accueil@mairie-saintdenisdepile.fr

● mobilité douce



Pour découvrir  
la vallée du Lavié & pour  
les amoureux des chevaux

# ITINÉRAIRES DIONYSIENS

## Dallau

Difficulté : Facile  
Distance : 4 km  
(Entre 5 000 et 5 500 pas)  
Durée moyenne : 50 min  
Dénivelé + max : 27 m

VILLE DE  
Saint  
Denis  
de Pile



# Dallau

La boucle de Dallau (route des Artigues / route de Lamarche / Chemin du Prado / route des Lavandières) de 4 km au cœur de la vallée du Lavié vous permet de profiter d'un secteur boisé et de croiser quelques chevaux.

## Point de vigilance :

Soyez prudents sur la route des Artigues ! Des automobilistes peu scrupuleux ne respectent pas toujours les limitations de vitesse.



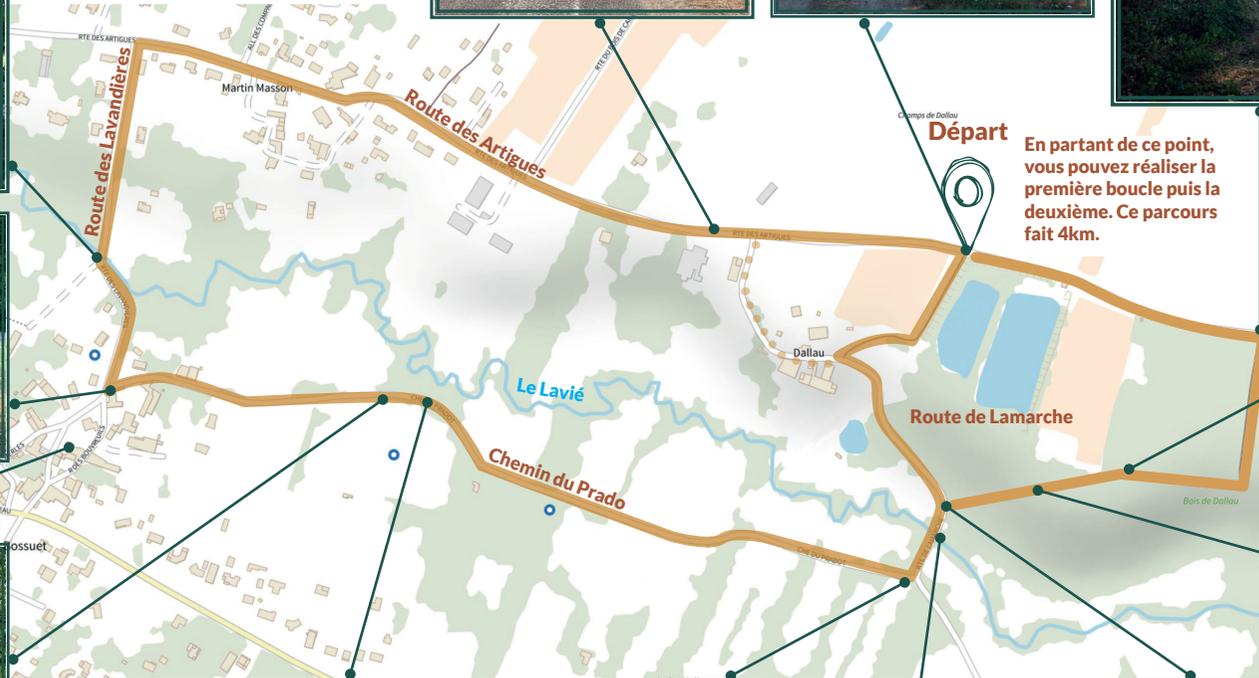
Un détour par le village de Bossuet ? (voir au recto)



A droite



A gauche



Départ

En partant de ce point, vous pouvez réaliser la première boucle puis la deuxième. Ce parcours fait 4km.

Cueillez des mûres le long du chemin pendant l'été...

